

KORONA electric GmbH, Willi-Bleicher-Str. 9, 52353 Düren / GERMANY Korona 82152
Dehumidifier / Entfeuchter

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. L'IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Date de préparation/révision : _____

Distributeur :

Synonymes : Chlorure de calcium Déshydratant / Déshumidificateur / Absorbant d'humidité

N° CAS : 10043-52-4

Poids moléculaire : 110,98 Formule

chimique : CaCl₂

Codes produits : Korona 82152 Déshumidificateur / Entfeuchter

Fabricant : KORONA electric GmbH

Email : w.wckler.@googlemail.com_personne

de contact : Wolfgang Wickler

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des _____
situations d'urgence

AVERTISSEMENT ! PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU, DES YEUX ET DES VOIES RESPIRATOIRES. NOCIF EN CAS D'INGESTION OU D'INHALATION. _____

Indice de santé : 1 - Léger Indice

d'inflammabilité : 0 - Aucune Réactivité

: 2 - Modérée Contact : 3 - Grave

Équipement de protection de laboratoire Lunettes de protection ; blouse de laboratoire Code couleur pour le stockage : Vert (Stockage général)



Effets potentiels sur la santé

Inhalation : Le chlorure de calcium en granulés ne présente pas de risque significatif par inhalation, mais l'inhalation de poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires, avec des symptômes de toux et d'essoufflement.

Ingestion : Le chlorure de calcium est une substance faiblement toxique, mais son ingestion peut provoquer une grave irritation des muqueuses en raison de la chaleur de l'hydrolyse. De grandes quantités peuvent provoquer des troubles gastro-intestinaux,

3. Composition/informations sur les ingrédients

Ingrédient	CAS NO.	Pourcentage	Dangereux
Chlorure de calcium	10043-52-4	74%	No
Eau	/	26%	n
			No
			n



vomissements, douleurs abdominales.

Contact avec la peau : Le chlorure de calcium solide peut provoquer une légère irritation sur une peau sèche ; les solutions fortes ou le solide en contact avec une peau humide peuvent provoquer une irritation sévère, voire des brûlures.

Contact avec les yeux : Le risque peut être une abrasion mécanique ou, plus grave, des brûlures dues à la chaleur de l'hydrolyse et à l'irritation causée par le chlorure.

Exposition chronique : Aucune information n'a été trouvée.

Aggravation des conditions préexistantes : Aucune information n'a été trouvée.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation : Transporter à l'air frais. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Ingestion : Faire vomir immédiatement selon les instructions du personnel médical. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

Contact avec la peau : Essuyer l'excès de produit sur la peau, puis rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer soigneusement les chaussures avant de les réutiliser.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières inférieures et supérieures. Consulter immédiatement un médecin.

Note au médecin : L'ingestion orale peut provoquer une acidose sérique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Incendie : Le chlorure de calcium n'est pas considéré comme un risque d'incendie.

Explosion : Le chlorure de calcium n'est pas considéré comme un risque d'explosion.

Moyens d'extinction : Pour le chlorure de calcium, utiliser tout moyen approprié pour éteindre le feu environnant.

Informations spéciales : En cas d'incendie, porter des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec masque complet fonctionnant en mode de demande de pression ou autre mode de pression positive. À des températures élevées ou lorsqu'il est humidifié dans des conditions d'incendie, le chlorure de calcium peut produire des fumées toxiques ou irritantes.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

Ventiler la zone de fuite ou de déversement. Porter un équipement de protection individuelle approprié tel que spécifié dans la section

8. Déversements : Balayer et mettre en conteneur pour la récupération ou l'élimination. L'aspiration ou le balayage humide peuvent être utilisés pour éviter la dispersion de la poussière. De petites quantités de résidus peuvent être évacuées dans les égouts.

avec beaucoup d'eau.

7. Manipulation et stockage

Conserver dans un récipient hermétiquement fermé, dans un endroit frais, sec et ventilé. Protéger contre les dommages physiques. Le chlorure de calcium humide et les solutions concentrées peuvent corroder l'acier. Lorsqu'il est exposé à l'atmosphère, le chlorure de calcium absorbe l'eau et forme une solution. Les conteneurs de ce produit peuvent être dangereux lorsqu'ils sont vides car ils retiennent des résidus de produit (poussière, solides) ; respecter toutes les mises en garde et précautions indiquées pour le produit.

8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

Limites d'exposition dans l'air : Aucune n'a été établie.

Système de ventilation : Il est recommandé d'utiliser un système d'aspiration locale et/ou générale pour maintenir l'exposition des employés à un niveau aussi bas que possible. La ventilation par aspiration locale est généralement préférée car elle permet de contrôler les émissions du contaminant à sa source, empêchant ainsi sa dispersion dans l'ensemble de la zone de travail. Pour plus de détails, veuillez consulter le document de l'ACGIH intitulé Industrial Ventilation, A Manual of Recommended Practices (Ventilation industrielle, manuel des pratiques recommandées), édition la plus récente.

Respirateurs personnels (approuvés par le NIOSH) : Pour les conditions d'utilisation où l'exposition à la poussière ou au brouillard est apparente et où les contrôles techniques ne sont pas réalisables, un respirateur de particules (filtres NIOSH de type N95 ou mieux) peut être porté. En cas de présence de particules d'huile (lubrifiants, liquides de coupe, glycérine, etc.), utiliser un filtre NIOSH de type R ou P. En cas d'urgence ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, utiliser un masque respiratoire complet à pression positive et à adduction d'air. **AVERTISSEMENT** : Les respirateurs purificateurs d'air ne protègent pas les travailleurs dans les atmosphères pauvres en oxygène.

Protection de la peau : Porter des gants de protection et des vêtements propres couvrant le corps.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou un écran facial complet lorsque des poussières ou des éclaboussures de solutions sont possibles. Maintenir une fontaine oculaire et des installations de rinçage rapide dans la zone de travail.

Autres mesures de contrôle : Maintenir une bonne hygiène dans la zone de travail. Les dépôts de poussière sur les sols et autres surfaces peuvent absorber l'humidité et rendre les surfaces glissantes, ce qui présente des risques pour la sécurité.

9. Propriétés physiques et chimiques Aspect :

Granules blancs ou gris-blancs. Odeur : Inodore.

Solubilité : Facilement soluble dans l'eau, exothermique.

Densité : 2,15

pH : 8 - 9 Solution aqueuse

% de matières volatiles par volume à 21C (70F) :

0 Point d'ébullition : > 1600C (> 2912F) Point

de fusion : 772C (1422F)

Densité de vapeur (Air=1) : Aucune information n'a été

trouvée. Pression de vapeur (mm Hg) : Aucune information

n'a été trouvée. Taux d'évaporation (BuAc=1) : Aucune

information n'a été trouvée.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité : Le chlorure de calcium est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage. Le chlorure de calcium absorbe l'humidité de l'air et entre en solution s'il est exposé dans des récipients ouverts. Produits de décomposition dangereux : Le chlorure de calcium émet des fumées de chlore toxiques lorsqu'il est chauffé jusqu'à décomposition. Le chlorure de calcium peut former du chlorure d'hydrogène en présence d'acides sulfurique ou phosphorique ou avec de l'eau à des températures élevées.

Polymérisation dangereuse : Ne se produit pas.

Incompatibilités : Ether méthylvinyle, eau, zinc, trifluorure de brome, mélanges de chaux et d'acide borique, chlorure de baryum et acide 2-furane percarboxylique. Les métaux se corrodent lentement dans les solutions aqueuses de chlorure de calcium. L'aluminium (et ses alliages) et le laiton jaune sont attaqués par le chlorure de calcium.

Conditions à éviter : Incompatibles.

11. Informations toxicologiques

DL50 orale pour le rat : 1000 mg/kg. Étudié comme tumorigène et mutagène.

12. Informations écologiques

Devenir dans l'environnement : D'après les informations disponibles pour le chlorure de calcium anhydre, ce matériau ne sera pas biodégradable ou bioaccumulable.

Toxicité pour l'environnement : Les valeurs LC50/96 heures pour les poissons sont supérieures à 100 mg/l.

13. Considérations relatives à l'élimination

Tout ce qui ne peut être conservé en vue d'une récupération ou d'un recyclage doit être traité dans une installation d'élimination des déchets appropriée et agréée. Le traitement, l'utilisation ou la contamination de ce produit peut modifier les options de gestion des déchets. Les réglementations nationales et locales en matière d'élimination des déchets peuvent différer des réglementations fédérales.

règles d'élimination. Éliminer le récipient et le contenu inutilisé conformément aux exigences fédérales, nationales et locales.

14. Informations sur le transport Non réglementé par l'OMI/IMDG

15. Informations réglementaires

Convention sur les armes chimiques : Non 12(b) : NoCDTA : Non SARA
311/312 :Aigu :Oui Chronique : Non Incendie : Non Pression : Non Réactivité :Non
(Pur / Solide)

Code Hazchem australien : Aucun attribué. Tableau des poisons : Aucun attribué.

WHMIS :

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche de données de sécurité contient toutes les informations requises par le RPC.

16. Autres informations

Classement NFPA : Santé : 1 Inflammabilité : 0 Réactivité : 1
Étiquette Avertissement de danger :

AVERTISSEMENT ! PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU, DES YEUX ET DES VOIES RESPIRATOIRES. NOCIF SI

AVALÉ OU INHALÉ.

Précautions à prendre sur l'étiquette :

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation.

Éviter de respirer les poussières.

Garder le récipient fermé.

Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate. Étiquette Premiers soins :

En cas d'ingestion, faire vomir immédiatement selon les instructions du personnel médical. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact, essuyer l'excès de produit sur la peau puis rincer immédiatement les yeux ou la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. En cas d'inhalation, amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Dans tous les cas, consulter un médecin.

Avis de non-responsabilité :

Notre société fournit de bonne foi les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sur le chlorure de calcium, mais ne fait aucune déclaration quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. Cette fiche de données de sécurité pour le chlorure de calcium n'est destinée qu'à servir de guide pour la manipulation prudente et appropriée du produit par une personne correctement formée à l'utilisation de ce produit. Les personnes recevant ces informations doivent faire preuve d'un jugement indépendant pour déterminer si elles conviennent à un usage particulier. NOTRE **ENTREPRISE** NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION NI NE DONNE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES INFORMATIONS PRÉSENTÉES DANS CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE OU LE PRODUIT AUQUEL LES INFORMATIONS SE RÉFÈRENT. EN CONSÉQUENCE, NOTRE SOCIÉTÉ NE SERA PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES RESULTANT DE L'UTILISATION OU DE LA CONFIANCE ACCORDÉE À LA PRÉSENTE FICHE.

Düren le 13.09.2024